

GUIDE DES NOUVEAUX ENTRANTS 2025

« If nature has offered to produce the maximum effect with minimum causes, it is in all of its laws that it had to solve this major problem »

Augustin Jean FRESNEL

Présentation de l’Institut Fresnel

1.1 Historique

2000 : Création de l’Institut Fresnel.

2000-2003 :

Premier quadriennal : dirigé par Claude AMRA

Effectif : Au 1er janvier de l’année 2003, environ 92 personnels.

2004-2007 :

Deuxième quadriennal : dirigé par Claude AMRA

2005 : Regroupement des effectifs sur un site unique (bâtiment ENSPM) avec l’appui du rectorat et de l’Université. Phase 1 de la rénovation du bâtiment avec des fonds octroyés par le CNRS, l’Université et le FEDER.

2005 : Création du Groupement d’Intérêt Scientifique (GIS) "Photonique et Instrumentation Avancée" avec le LAM et le LP3.

2007 : Début de la Phase 2 des travaux de rénovation du bâtiment (CNRS, Université, FEDER)

Effectif : au 1er janvier de l’année 2007, environ 131 personnels.



2008-2011 :

Troisième quadriennal : dirigé par Hugues Giovannini

2008 : les personnels de l’Institut Fresnel sont regroupés dans le bâtiment principal.

09/2010 : l’Institut Fresnel est le coordinateur du programme Europhotonics-POESII.

Avec les laboratoires : LP3, LAM et PIIM. L’établissement porteur est : AMU avec la participation de l’ECM.

04/2010 : début des travaux de l’Espace Photonique

Effectif : au 1er janvier de l’année 2011, environ 152 personnels.

2012-2016 : Quatrième quadriennal : dirigé par Stefan ENOCH

2014-2015 : Inauguration de l’Espace Photonique, projet élaboré dès 2005 (bâtiment et équipements) à l’occasion du Contrat de Plan État Région.

Effectif : au 1er janvier de l’année 2016, environ 171 personnels.

2017- à ce jour :

Cinquième quadriennal : dirigé par Stefan ENOCH puis par intérim en 2020 par Sophie BRASSELET.

Effectif : au 1er janvier de l’année 2022, environ 204 personnels.

2017 : Plateformes Couches Mince et Diffusion.

2018 : Intégration d’une équipe de 9 permanents en imagerie médicale (IMOTHEP).

2021 : Labellisation de la plateforme Photonique.

2021 : Equipex + IDEC.

1.2 L'organisation

Sophie Brasselet est la Directrice du laboratoire :



L'institut est composé de 14 équipes de recherche travaillant sur 4 thématiques de recherche selon la répartition suivante :



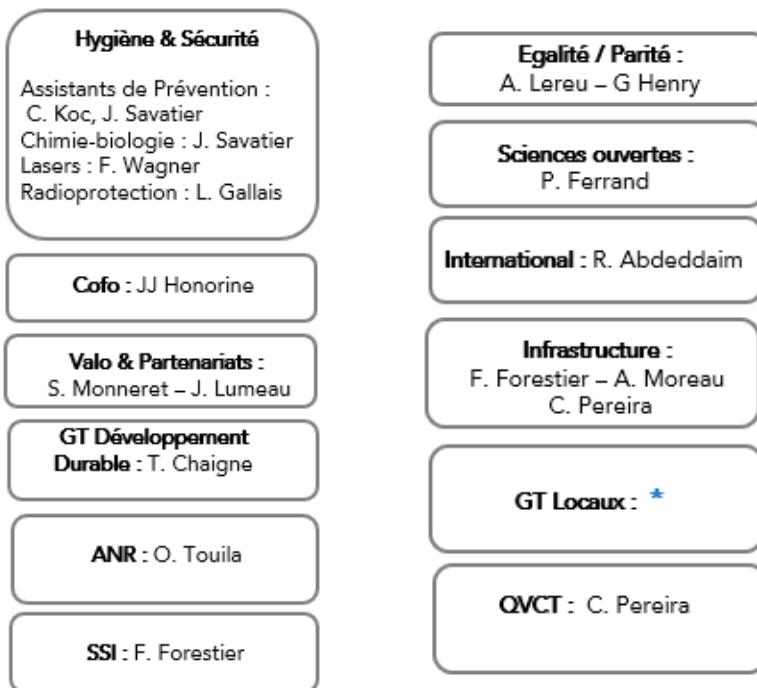
Le laboratoire possède 2 plateformes labellisées et 2 plateaux techniques :



L'Institut est composé de services communs :



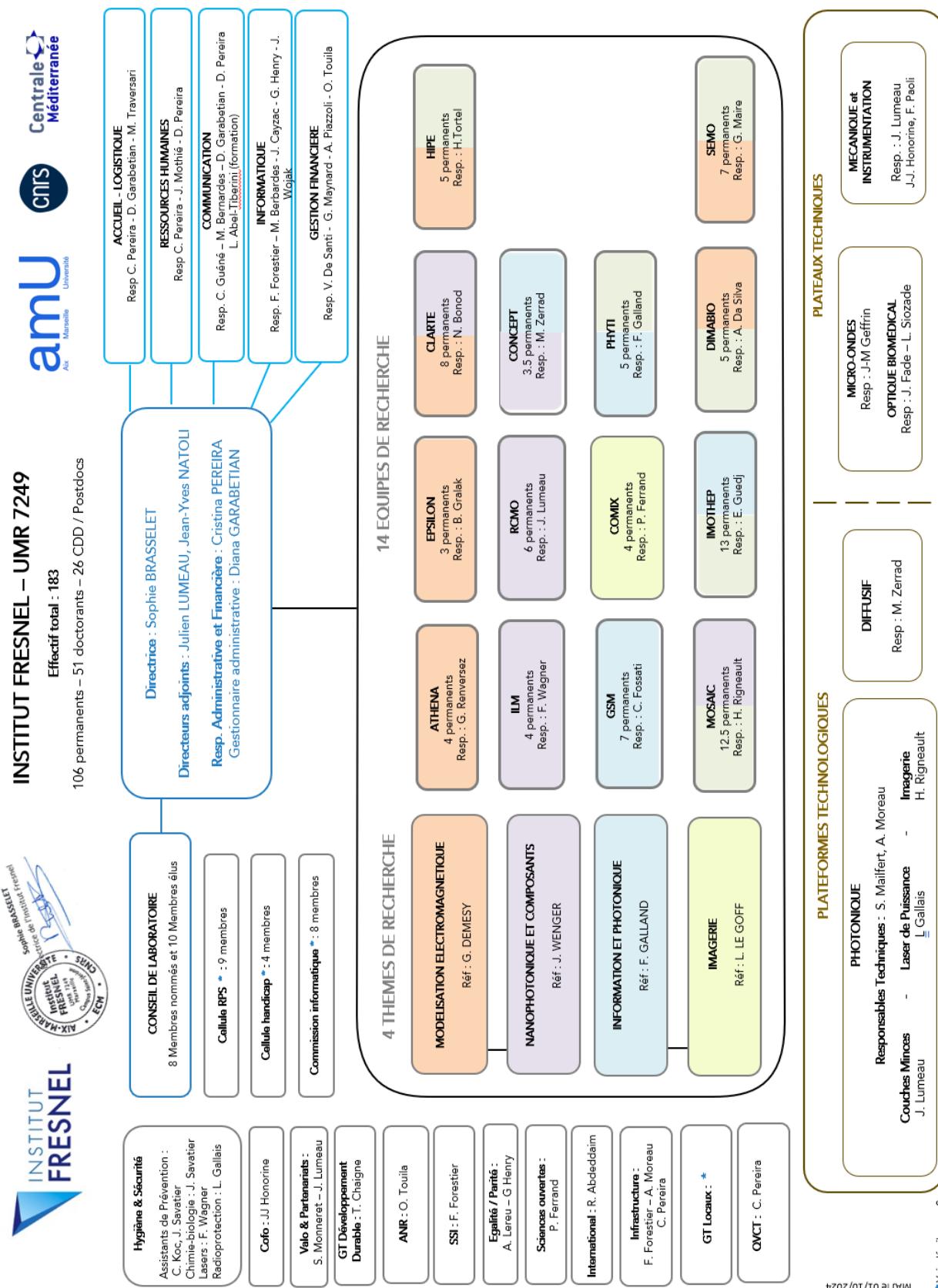
L'Institut est composé de services transverses :



L'Institut est composé de structures qui régissent la vie du laboratoire :



L'organigramme complet du laboratoire

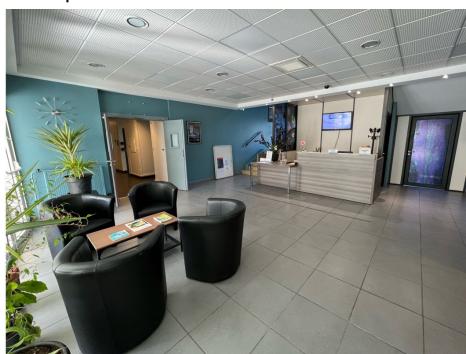


1.3 La vie au laboratoire Fresnel

a) Horaires de travail

Le laboratoire est ouvert de **07h30 à 20h00** du lundi au vendredi. En dehors de ces périodes, la présence des agents doit être soumise à l'autorisation de la directrice. La plage horaire de travail de référence commence à 8h et se termine à 18h. Sous réserve de l'accord du chef d'équipe, certains personnels peuvent pratiquer un horaire décalé par rapport à la plage horaire de référence.

La pause méridienne, qui n'est pas comprise dans le temps de travail, ne peut être inférieure à 45 minutes ni supérieure à 2h.



b) Les congés

La durée annuelle du travail effectif pour chaque agent de l'unité est fonction de son établissement de tutelle et de son statut. Chaque agent doit donc se référer aux textes définis par son employeur (CNRS, Université, Ecole Centrale de Marseille).

Pour les agents CNRS :

Durée annuelle de travail : 1 607 heures

Horaire hebdomadaire : 38h30

Congés annuels : 44 jours (dont 12 jours de RTT)

+ jours de fractionnement : (1 jour si le nombre de jours de congés pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est de 5 à 7 jours ; 2 jours si le nombre de jours de congés pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est au moins égal à 8 jours).

Période : congés à prendre entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année N.

Pour les agents ECM :

Durée annuelle de travail : 1 607 heures

Horaire hebdomadaire : 38h50

Congés annuels : 53 jours (dont 23 jours de RTT)

+ jours de fractionnement : (1 jour si le nombre de jours de congés pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est de 5 à 7 jours ; 2 jours si le nombre de jours de congés pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est au moins égal à 8 jours).

Période : congés à prendre entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année N+1.

Pour les agents AMU : 2 choix * à définir avec votre responsable en début de contrat.

Durée annuelle de travail : 1 607 heures

1/ Horaire hebdomadaire : 37h30

Congés annuels : 47 jours (dont 22 jours de RTT)

2/ Horaire hebdomadaire : 39h10

Congés annuels : 56 jours (dont 31 jours de RTT)

+ jours de fractionnement : (1 jour si le nombre de jours de congés pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est de 5 à 7 jours ; 2 jours si le nombre de jours de congés pris en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre est au moins égal à 8 jours).

Période : congés à prendre entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année N+1.

Afin de pouvoir adapter l'organisation du travail, les personnels dont les congés doivent être gérés par le laboratoire doivent effectuer leurs demandes de congés, via l'outil AGATE avec un délai de prévenance de 8 jours.

L'absence de service ne peut excéder 31 jours consécutifs (la durée des congés est calculée du premier au dernier jour sans déduction des samedis, dimanches et jours fériés).

c) Les absences

Les absences pour raison médicale : toute indisponibilité consécutive à la maladie doit, sauf cas de force majeure, dûment être justifiée et signalée au Directeur de l'Unité dans les 24 heures. Sous les 48 heures qui suivent l'arrêt de travail l'agent doit produire un certificat médical indiquant la durée prévisible de l'indisponibilité.

Tout accident corporel survenant dans le cadre de l'activité professionnelle sera immédiatement déclaré auprès du directeur de l'Unité.

Les absences pour missions :

Tout agent se déplaçant pour l'exercice de ses fonctions doit être en possession d'un ordre de mission établi une semaine avant le déroulement de la mission pour les déplacements en France, un mois avant le déroulement de la mission pour les déplacements à l'étranger. Ce document est obligatoire du point de vue administratif et juridique ; il assure la couverture de l'agent au regard de la réglementation sur les accidents de service.

L'agent amené à se rendre directement de son domicile sur un lieu de travail occasionnel sans passer par sa résidence administrative habituelle, est couvert en cas d'accident du travail sous réserve de disposer d'un ordre de mission (sauf si le lieu occasionnel de mission est situé dans la même localité que la résidence administrative).

d) Les modalités d'accès aux bâtiments

Heures ouvrables pour l'accès physique aux bâtiments : de 07h00 à 20h30 du lundi au vendredi. En dehors de ces périodes, la présence d'agents doit être soumise à l'autorisation du directeur via un formulaire à remplir disponible sur l'intranet.

L'accès aux locaux du laboratoire est réservé aux personnels et personnes ayant une raison professionnelle liée au fonctionnement du laboratoire de s'y trouver. Un badge d'accès sera remis aux personnes autorisées par l'agent d'accueil, qui donnera les droits en fonction des besoins et des espaces.

Par ailleurs, durant les périodes de fermeture, sous réserve d'une autorisation nominative signée par le chef d'équipe, contresignée par le directeur du laboratoire, certains personnels (au minimum 2) peuvent accéder aux locaux pour des raisons exclusivement professionnelles.

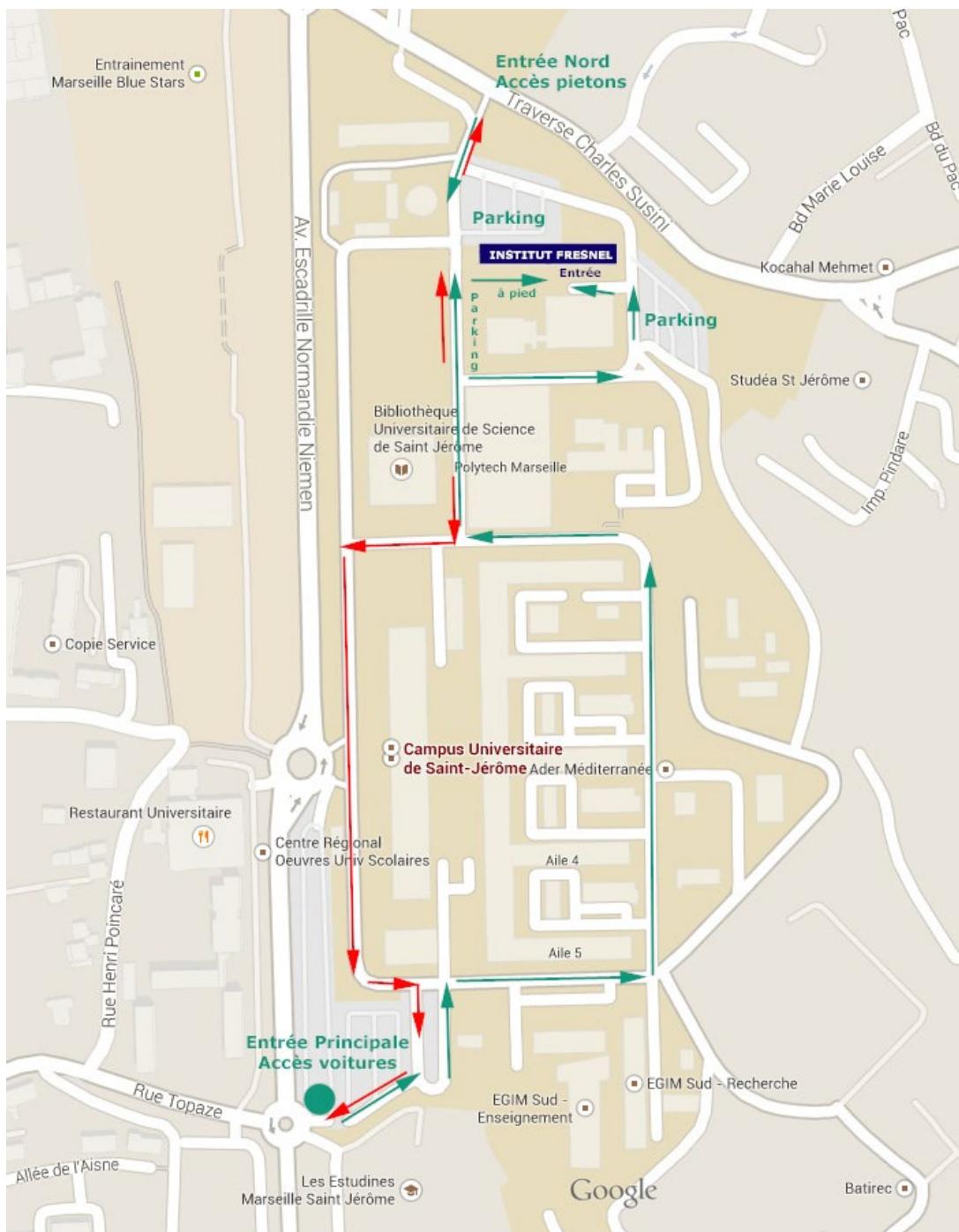
Par accès aux bâtiments ZRR on entend aussi bien l'accès physique que l'accès à distance ou virtuel. Sans l'accord favorable du Fonctionnaire Sécurité Défense la collaboration ne sera pas possible.

e) Les modalités d'accès au campus Saint-Jérôme

Pour pouvoir rentrer sur le campus vous devrez créer un compte et obtenir une carte AMU en tant que personnel hébergé.

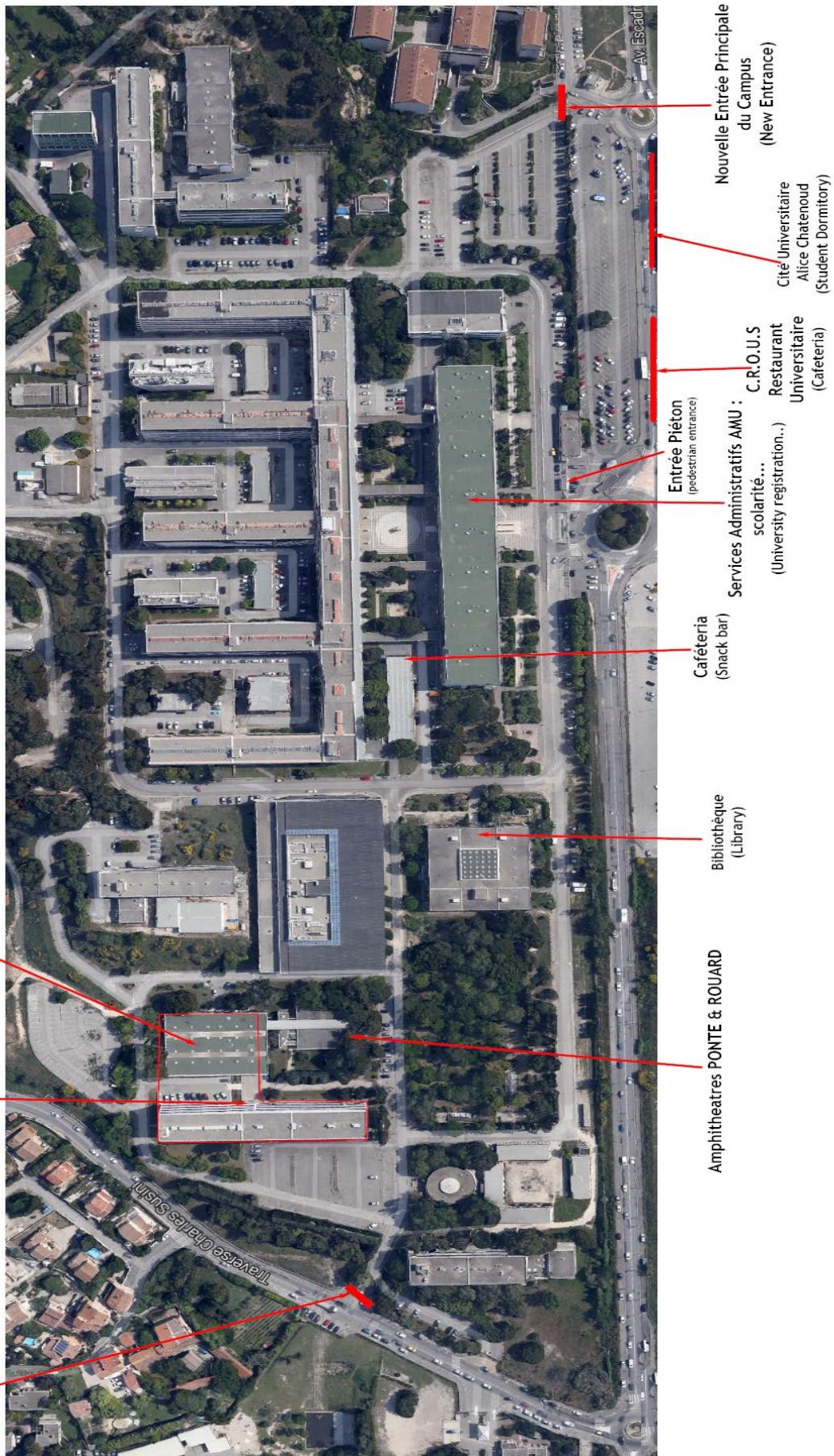
Vous trouverez les documents pour la création de ce compte sur l'intranet Fresnel => Onglet Ressources Humaines => création de carte AMU.

Une fois la carte AMU en votre possession, merci de vous diriger vers l'accueil du laboratoire pour ajouter les droits d'accès au laboratoire.





**Faculté des Sciences, Campus Saint Jérôme
AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ**



f) Réservation des salles

Concernant la réservation des salles de réunions, un outil est à votre disposition sur l'intranet du laboratoire.

Accueil Banque d'images Vidéos Science Développement Durable ▾ Occupation des bureaux **Réservation salle de réunion**

Vérifier la disponibilité de la salle sur le planning puis procéder à la réservation sur le formulaire suivant :

Réserver une salle de réunion

Salle demandée :

Sélectionner une salle

Date :

jj / mm / aaaa CALENDAR

Heure :

00 : 00 à 00 : 00

Nom :

Votre nom...

Prénom :

Votre prénom...

Email :

Votre email...

Réurrence :

Aucune récurrence

Motif :

Votre motif...

Valider

Concernant, la réservation des amphis pour les thèses et les salles de réunions veuillez-vous adresser directement à l'accueil à l'adresse suivante : reservation-salles@fresnel.fr.

g) Les espaces communs

La cafétéria est à votre disposition au 1^{er} étage, vous pouvez vous retrouver pour y manger ou prendre une pause-café avec les collègues. Cet espace convivial est équipé de micro-ondes.

Des machines de restauration rapide sont aussi à votre disposition, ainsi que des frigos pour y stocker vos plats.

Une entreprise vient toutes les semaines nettoyer la cafétéria, il est important pour tous que cet espace reste propre et ranger.



Des plantes sont présentes un peu partout au sein du laboratoire pour donner une atmosphère de bien-être.

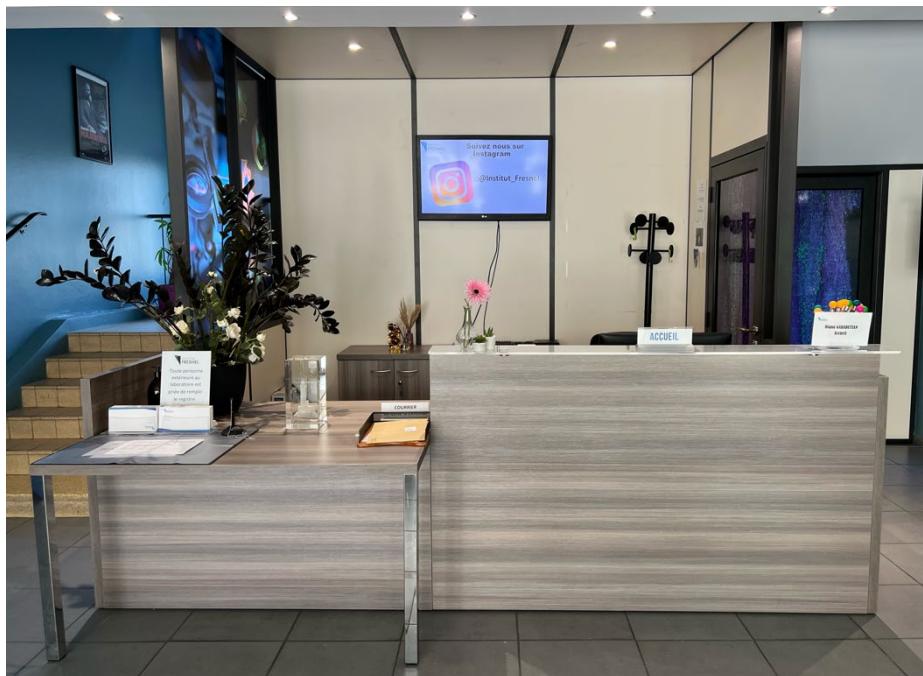


h) Coordonnées de L'Institut Fresnel



 INSTITUT FRESNEL – UMR 7249
Faculté des Sciences Saint Jérôme
52 Avenue Escadrille Normandie-Niemen
13397 Marseille Cedex 20

 +33 (0)4 13 94 54 54





www.fresnel.fr



<https://fr.linkedin.com/company/institut-fresnel>



Resarch Gate (chaque chercheur doit s'enregistrer)



Institut Fresnel



@InstitutFresnel



@institut_fresnel



@institutfresenel.bsky.social



login : umr7249
pass : Intranet_Ogust1F

i) Les services communs

NOM Prénom	Fonction	Bureau	Jours de présence
Cristina PEREIRA 	Responsable Administrative	013	Lundi, mardi et mercredi
Diana GARBETIAN 	Gestionnaire administrative	012	Tous les jours
Samia CHAOUY 	Agents d'accueil		Tous les jours
Vincent DE SANTI	Coordonnateur du service gestion Equipes : Athéna, Mosaic, service commun et direction	017	Lundi, mardi et jeudi
Aurore PIAZZOLI 	Gestionnaire financière Equipes : Clarte, Comix et Epsilon, Hipe et Semo	002	Lundi, mercredi, et vendredi
Sarah BAKARI 	Gestionnaire financière	002	Tous les jours
Guylène MAYNARD DEGUERO 	Gestionnaire financière Equipes : Concept, Dimabio, GSM, ILM, Phyti et RCMO	015	Lundi, mardi et mercredi

Claire GUENE 	Communication	008	Lundi, mercredi et vendredi
Julien MOTHIE	Gestionnaire des Ressources Humaines Equipes : Athena, Dimabio, Gsm, Mosaic, Phyt, Semo, Imothepl	007	Lundi, mercredi et vendredi
En cours de recrutement	Gestionnaire des Ressources Humaines Equipes : Clarté, Comix, Concept, Epsilon, Hipe, Ilm, Rcmo, Services Communs.	005	
Frédéric FORESTIER 	Responsable Informatique	006	Tous les jours
Gérard HENRY	Ingénieur Calcul scientifique	003	Tous les jours
Julien WOJAK	Ingénieur Calcul scientifique	003	Tous les jours
Jean-Jacques HONORINE	Technicien en instrumentation + COFO	EP5	Tous les jours
Sébastien MAILFERT	Responsable Technique Plateforme	019	Lundi, mercredi et vendredi

Liens utiles

Agate tempo	https://agate-tempo.cnrs.fr/
Ariane	https://ariane.cnrs.fr
Geforp	https://formations-rh.univ-amu.fr/
ENT AMU	https://ent.univ-amu.fr/

II. Démarches administratives

Vous trouverez tous les documents et liens sur l'intranet Fresnel pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

2.1 Ma rémunération

Vous devez télécharger vos bulletins de paie sur le site de l'ENSAP :

<https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>

Pour une 1^{ère} connexion :



Créer mon espace

Vous devez créer votre espace pour accéder à vos informations.
Votre IBAN et votre numéro de sécurité sociale vous seront demandés.

Créer mon espace

Cliquez sur « créer mon espace »

- Vous allez devoir remplir le formulaire d'identité
- Créer votre mot de passe
- Vos coordonnées.

Pour une connexion :

Vous devez mettre votre identifiant ainsi que votre mot de passe.



Connexion à mon espace sécurisé

J'accède à mon compte avec mes identifiants Ensap

Identifiant (obligatoire)
Mon **numéro de sécurité sociale** sur 15 caractères.
1

Mot de passe (obligatoire)
Attention : après 3 tentatives de connexion infructueuses, l'accès à votre espace sera momentanément bloqué.
2

Mot de passe oublié ?

Me connecter

2.2 Guichet accueil des étudiants internationaux

Vous pouvez vous inscrire sur le site : <https://livin-france.com/school/univ-amu>

La plateforme fournit essentiellement des informations concrètes sur les démarches administratives à effectuer dans le cadre d'une installation en France.

De plus, elle permet aux internationaux d'accéder à un accompagnement personnalisé à distance depuis leur pays d'origine, via tchat, téléphone ou WhatsApp.

Les thématiques traitées sont d'ordre :

- ❑ consulaires (VISA et procédures)
- ❑ vie étudiante (frais étudiants CVEC)
- ❑ vie quotidienne (logement, assurances, ouverture de compte bancaire, sécurité sociale, aides diverses).

Ce service est entièrement **gratuit et multilingue**.

Présentation de la plateforme sur le site AMU :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/preparation-au-depart-livinfrance>



Nous vous rappelons également que le Guichet d'Accueil des Etudiants Internationaux (<https://www.univ-amu.fr/fr/public/guichet-daccueil-de-rentree>) se déroulera cette année, **du 31 août au 25 septembre, du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00** :

- Aix-en-Provence, Site Schuman Sud, Bâtiment le Cube,
- Marseille Centre, Site Saint Charles, Espace Fernand Pouillon.

Logement

a) Résidences étudiantes et contacts

CROUS

- www.etudiant.gouv.fr

Habitat pluriel
Residence
Château
Gombert

- Sophie CELIS : 04 91 11 73 03
- www.habitat-pluriel.fr

Les
estudines

- Mme COSANDEY 0491023692 ou 0617841354 email: maryline.cosandey@reside-etudes.fr
- www.estudines.com

Studélites

- www.studelites.com

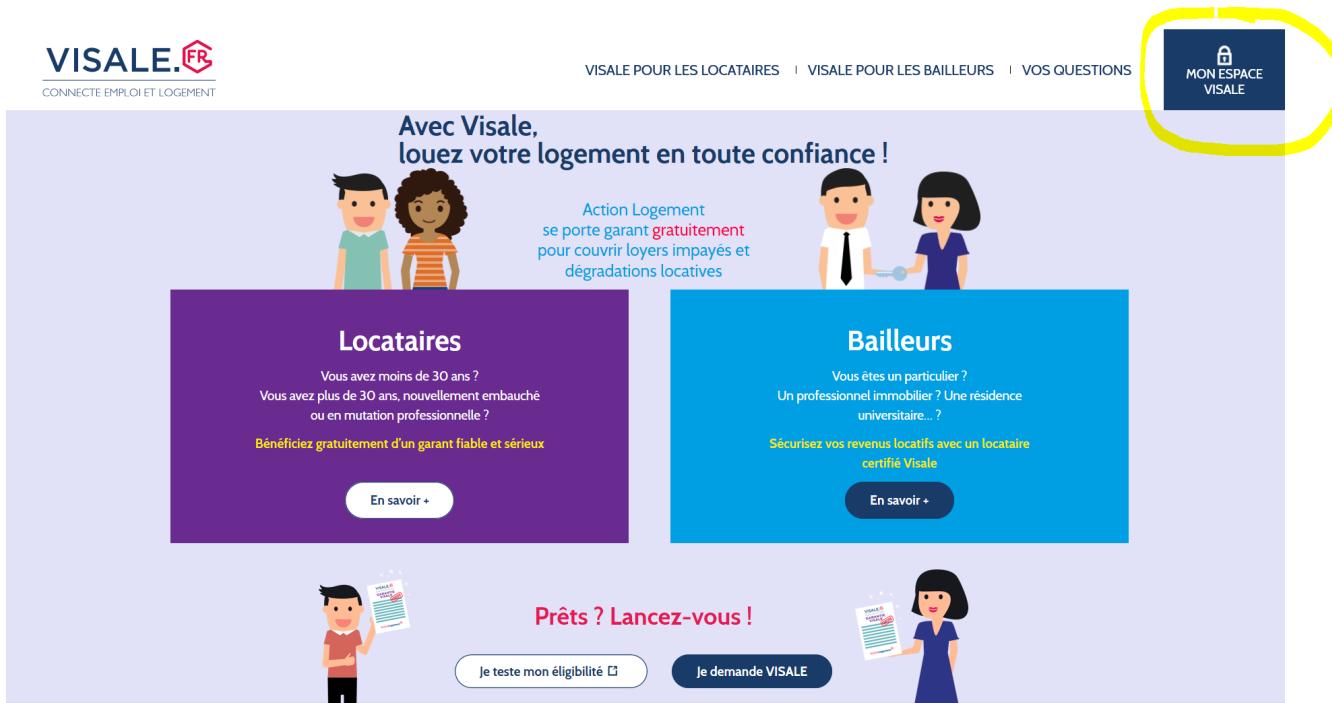
STUDAPART

- www.univ-amu.studapart.com

b) Caution locative étudiante (CLE)

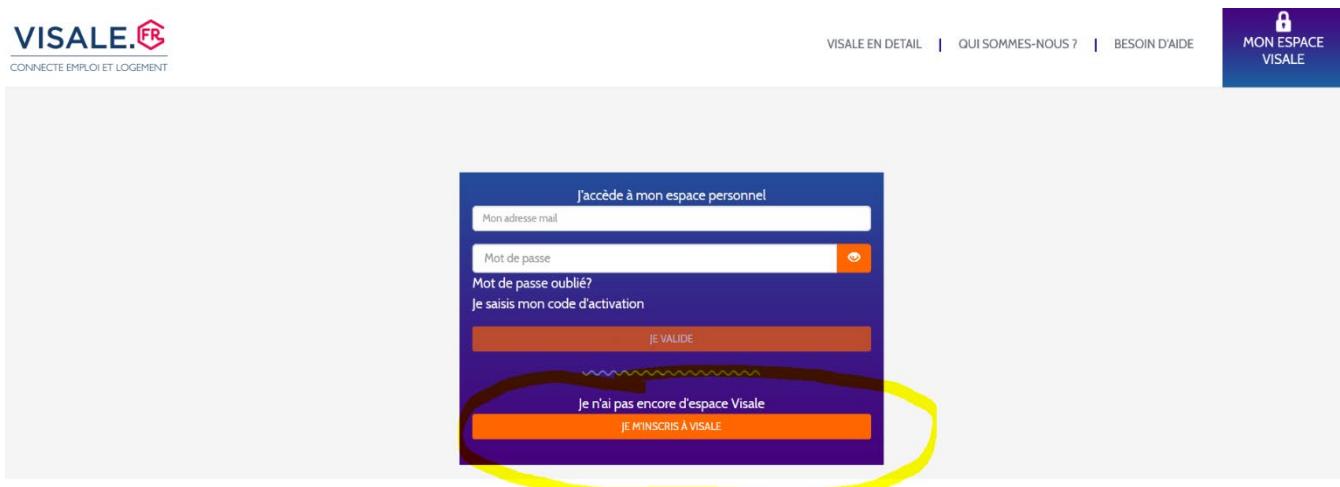
Dispositif permettant de vous passer d'un garant : www.visale.fr

Etape 1 :



The screenshot shows the Visale.fr homepage. At the top, there is a navigation bar with links for "VISALE POUR LES LOCATAIRES", "VISALE POUR LES BAILLEURS", and "VOS QUESTIONS". In the top right corner, there is a button labeled "MON ESPACE VISALE" with a lock icon, which is highlighted with a yellow circle. The main content area features two sections: "Locataires" (left, purple background) and "Bailleurs" (right, blue background). Both sections include text and illustrations related to their respective roles. Below these sections, there is a call-to-action section with two buttons: "je teste mon éligibilité" and "je demande VISALE".

Etape 2 :



The screenshot shows the "Mon Espace Visale" login page. It features a form with fields for "Mon adresse mail" and "Mot de passe", and buttons for "Mot de passe oublié?" and "Je saisir mon code d'activation". Below the form, there is a button labeled "JE VALIDÉ". At the bottom of the page, there is a section with two buttons: "je n'ai pas encore d'espace Visale" and "je m'inscris à VISALE". The "je m'inscris à VISALE" button is highlighted with a yellow circle.

Une fois votre espace personnel créé vous pouvez désormais faire une demande de caution visale.

Etape 3 :

The image shows the homepage of the Visale.fr website. At the top left is the Visale logo with the tagline "CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT". At the top right are links for "VISALE POUR LES LOCATAIRES", "VISALE POUR LES BAILLEURS", "VOS QUESTIONS", and "MON ESPACE VISALE" with a lock icon. The main headline is "Avec Visale, louez votre logement en toute confiance !". Below this are two sections: "Locataires" (left, purple background) and "Bailleurs" (right, blue background). Each section has a brief description and a "En savoir +" button. At the bottom center, there is a call-to-action button "Je demande VISALE" with a yellow circle around it, flanked by two characters holding Visale documents: a man on the left and a woman on the right. The text "Prêts ? Lancez-vous !" is centered above the button.

Liens utiles pour un garant pour votre logement :

Si vous n'avez pas ou ne pouvez pas avoir de garants pour votre logement il y a deux solutions :

- <https://www.gouvernement.fr/argumentaire/caution-locative-etudiante-l-etat-se-porte-garant-2714>
- Certaines banques aussi peuvent se porter garant

c) Caisse d'allocations familiales (CAF)

Si vos ressources sont modestes vous pouvez bénéficier de l'une des trois aides au logement : APL, ALF ou ALS ainsi que la prime d'activité

Selon votre situation la CAF étudiera votre droit à l'une de ces trois aides.

Nous vous invitons à faire votre demande sur le site :

www.caf.com

The screenshot shows the CAF website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Actualités', 'Aides et démarches' (which is highlighted in yellow), 'Ma Caf', and 'Le magazine Vie de Famille'. Below the navigation, a breadcrumb trail reads 'Accueil Allocataires > Aides et démarches'. The main content area is divided into several sections:

- 1 Aides et démarches**: A section with three icons: a family with a baby, a person holding a tablet, and a person at a laptop. It includes links to 'Ma Situation', 'Droits et prestations', and 'Mes démarches'.
- 2 Pour commencer, faites une simulation**: A yellow header with a green checkmark icon. Below it, a sub-header says 'Sélectionnez l'aide qui vous intéresse:'. It features five blue boxes with icons: 'Prime d'activité', 'RSA (Revenu de Sollicitant Actif)', 'Logement' (with a circled 'L'), 'PAJE (Prestation d'Accès au Jeune Enfant)', and 'Aides sur mesdroitssociaux.gouv.fr'. To the right, there is an illustration of a person at a desk with a laptop.
- 3 Mes démarches**: A yellow header with a green checkmark icon. It says 'Retrouvez ici l'accès direct à toutes les démarches en ligne que vous pouvez réaliser auprès de la Caf.' It includes a link 'Accéder à mes démarches' and a note: 'Prime d'activité, RSA, logement, prestation d'accès au jeune enfant, allocations familiales, faites une simulation et déposez une demande de prestation en ligne.' To the right, there is an illustration of a person at a desk with a laptop.
- 4 Faites une demande de prestation en ligne**: A yellow header with a green checkmark icon. It says 'Choisissez le type d'aide dont vous avez besoin:'. It features five blue boxes with icons: 'Vie personnelle', 'Vie professionnelle', 'Logement', 'Handicap', and 'Accident de vie'. To the right, there is an illustration of a person at a desk with a laptop.

Pour commencer faites une simulation sur les aides que vous intéresse et ensuite faites la demande.

2.3 Sécurité Sociale et santé

a) Sécurité sociale pour les étudiants étrangers

Vous devez vous inscrire sur le site <https://etudiant-étranger.ameli.fr/#/> afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de votre séjour.

b) Sécurité sociale pour les contractuels étrangers

Rendez-vous sur le lien suivant et suivez les étapes :

a) Adresses centres médicaux

Centre Médical 7/7 de Château-Gombert

Centre médical 7/7 (*De 09:00 à 22:00 sur RDV*)
Centre Commercial le Canton Vert
107 boulevard Bara 13013 Marseille
Tél. : 04 91 50 15 00

Le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS)

SIUMPPS Saint Jérôme
52, avenue Escadrille Normandie Niémen 13013
Marseille
Tél : 04 13 94 51 94
Email : siumpps-stjerome@univ-amu.fr

Centre de Vaccination

Les vaccinations et les conseils se font **uniquement sur rendez-vous** auprès du centre d'appels Allô Mairie au 0 810 813 813 / 04 91 55 32 80 / 04 91 55 32 82.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le samedi de 7h30 à 17h30.
23, rue Louis Astruc
13005 Marseille

b) Hôpitaux

Hôpital de la Timone

264 Rue Saint-Pierre, 13005 Marseille
Tél. : 04 91 38 00 00

Hôpital Nord

Chemin des Bourrely, 13015 Marseille
Tél. : 04 91 38 00 00

Hôpital Laveran

34 BD Lavéran, 13013 Marseille
Tél. : 04 91 61 70 00

Hôpital La Conception

147 Bd Baille, 13005 Marseille
Tél. : 04 91 38 00 00

Hôpital Saint Joseph

26 Bd, de Louvain, 13008 Marseille
Tél. : 04 91 80 65 00

Hôpital Européen

6 Rue Désirée Clary, 13003 Marseille
Tél. : 04 13 42 70 00

c) Doctolib

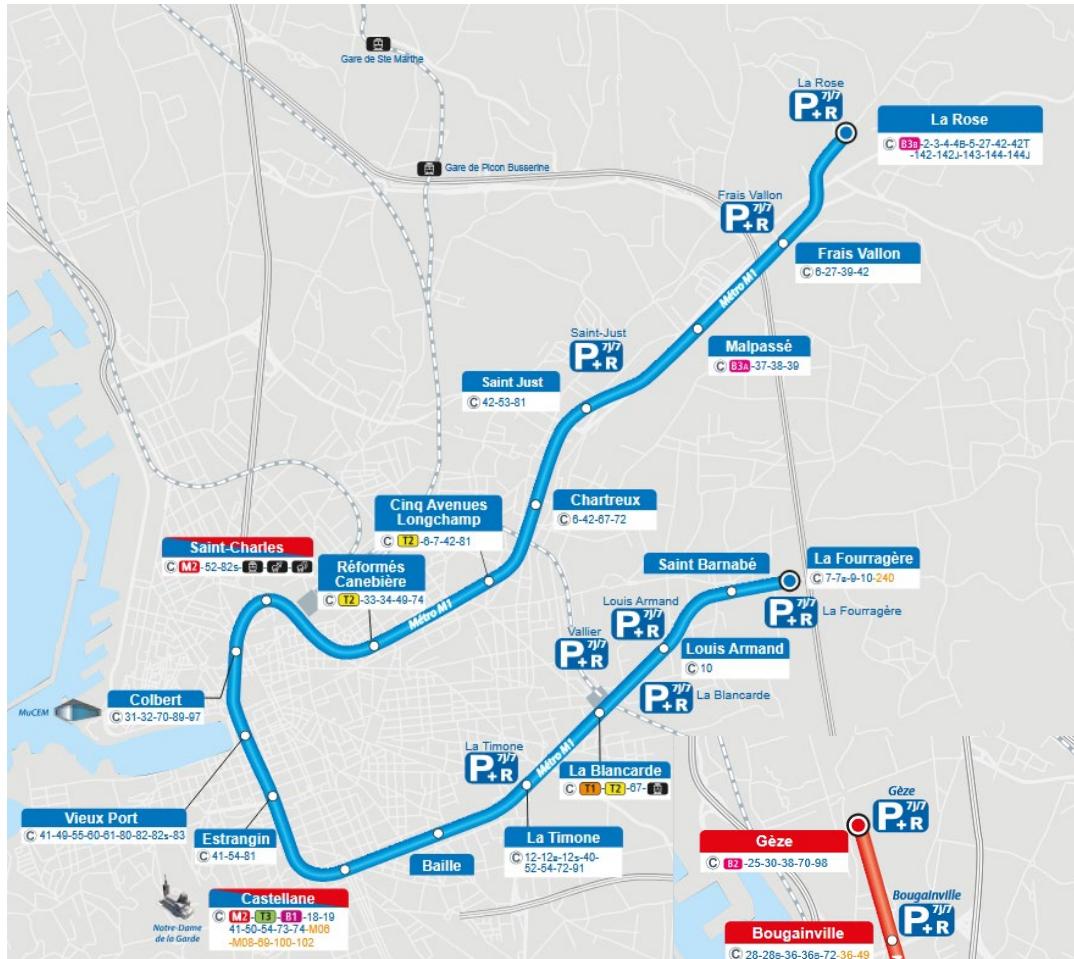
Doctolib est un service en ligne de prise et de gestion de rendez-vous médicaux mettant en relation des patients et des professionnels de la santé. Vous pouvez téléchargez l'application sur smartphone.

www.doctolib.fr

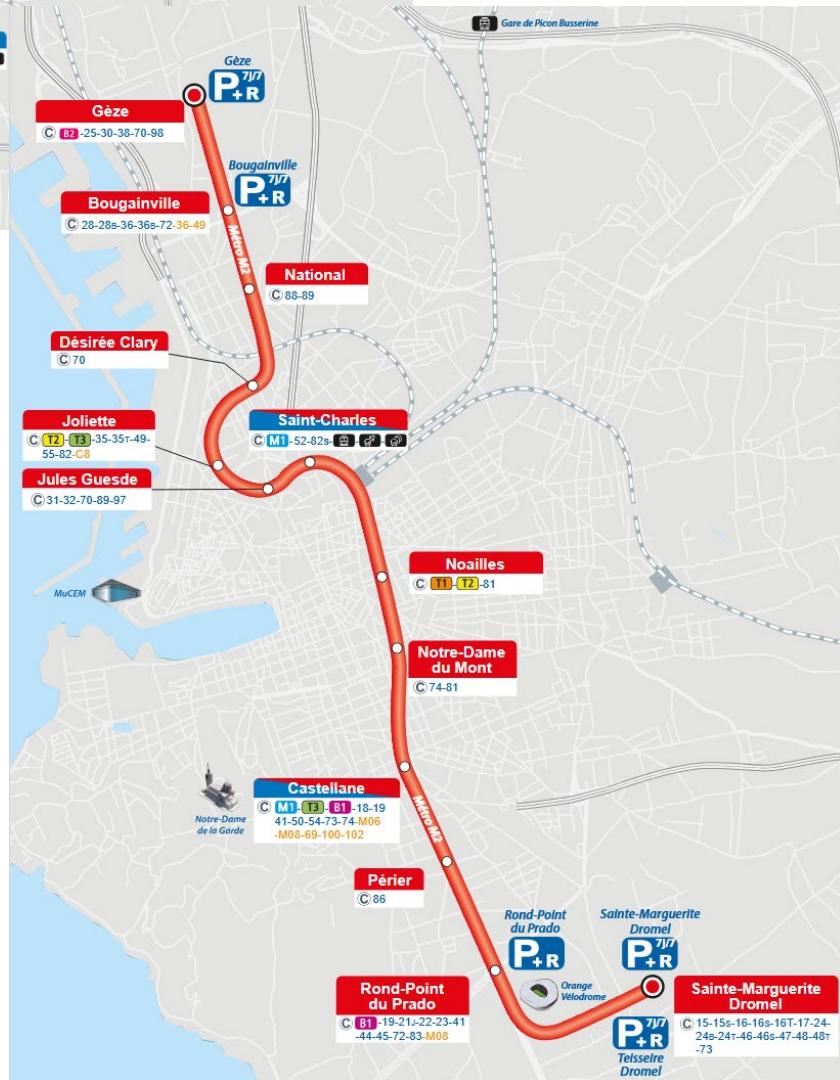


III. Transport

3.1 Le métro



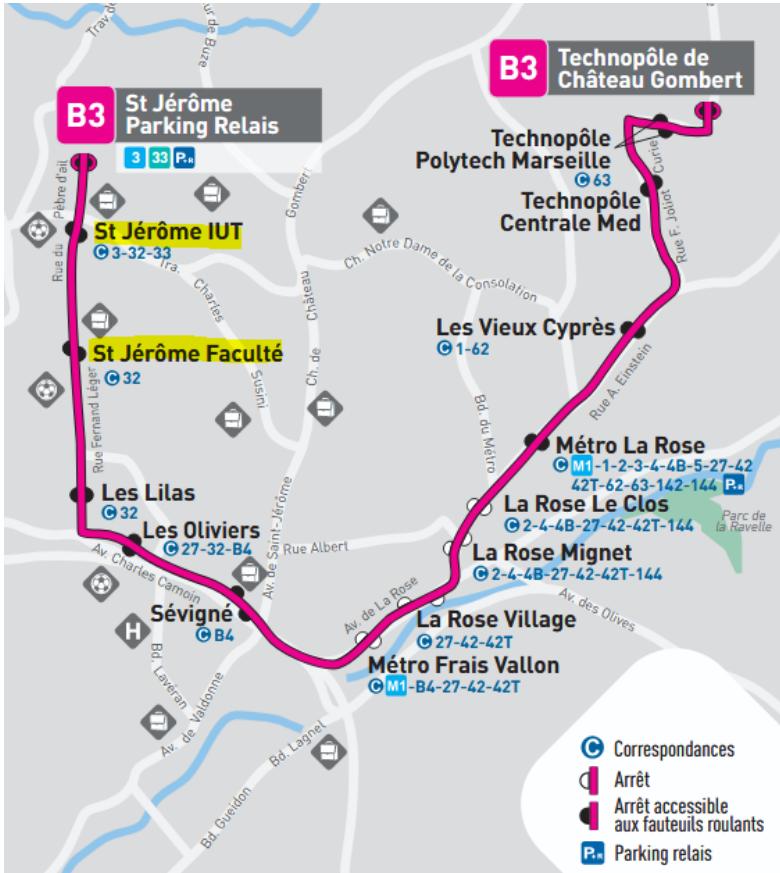
Métro 2



3.2 Le bus B3 et 3

RTM

www.rtm.fr



Vous pouvez également télécharger l'application RTM sur vos téléphones portables afin de consulter en temps réel toutes les informations utiles pour vos déplacements.

IV. La vie étudiante à Marseille

4.1 Dispositif Mairie « Etudiants Marseille »

La Ville de Marseille vous propose un guide qui vous dévoile les dispositifs d'accueil et d'animation de la vie étudiante que vous pouvez retrouver sur <http://etudiant.marseille.fr/>



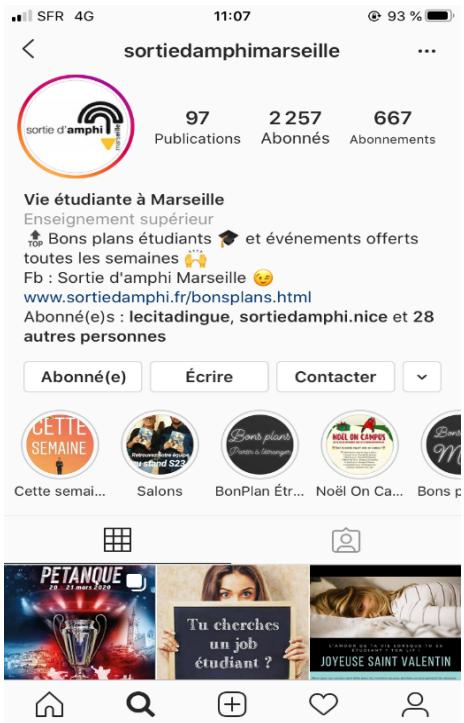
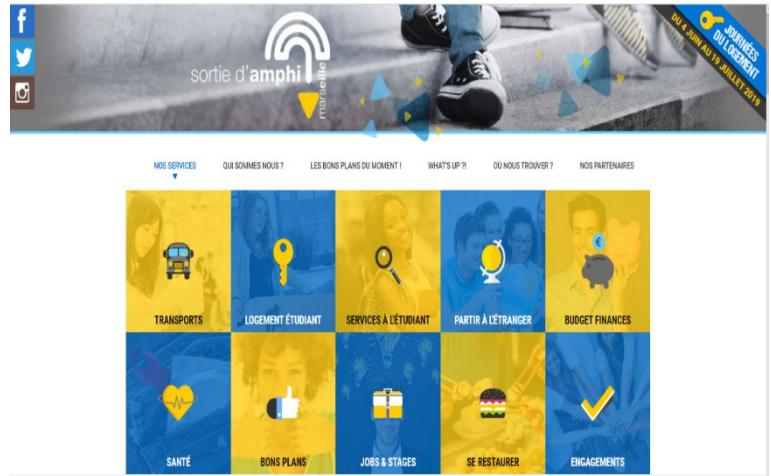
4.2 Sortie d'Amphi Marseille

Crée avec le soutien de la Ville de Marseille, Sortie d'Amphi rassemble de nombreux services pratiques à l'intérieur d'un minibus entièrement relooké.

Chaque jour, ce bus rejoint un campus différent, évitant ainsi aux étudiants marseillais de courir aux quatre coins de la ville pour résoudre leurs problèmes.

Elle se met en quatre pour satisfaire les étudiants et les informer sur les différents services présents dans la cité phocéenne : sélections des meilleures offres étudiantes, informations sur les logements étudiants, transports, offres de job et de stages, aides financières...et de nombreuses animations.

Sortie d'Amphi, c'est aussi des rencontres, des animations, des thématiques, des jeux différents chaque mois.



Pour plus d'information
www.sortiedamphi.fr

4.3 Centre Régional d'Information Jeunesse

Le CRIJ PA, est une plateforme d'information et de mise en réseau pour dynamiser la vie associative étudiante. Des outils d'information, des ressources pour s'engager, des espaces pour travailler ou monter des projets, et aussi pour se détendre, des évènements pour faciliter les démarches de recherche de jobs ou de logements. Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h, et le mercredi dès 10h.



4.4 Autres liens utiles

Organisme	Lien
Portail de la science	www.promosciences.org
EDUFRANCE.FR	www.edufrance.fr
ResearchGate	www.researchgate.net
Le Bar des Sciences	www.barsdessimences-marseille.no-ip.fr
The Kastler Foundation (helps foreign researchers settle in France and maintains contact after their departure)	www.fnak.fr
EURAXESS	www.euraxess.ec.europa.eu

4.5 Cours de français

AMU

- Site web e-learning
<https://www.lms.7speaking.com>
- Cours FLE en partenariat avec le collège DOCTORAL AMU contact
patrick.fournier@univ-amu.fr
communication.interculturelle@wanadoo.fr

AMU

Cette formation est accessible aux personnels amu de recherche et de laboratoire - hors étudiant et doctorant
Durée : 40 heures sur 10 semaines.

Inscription : <https://formations-rh.univ-amu.fr/login>

Ecole Centrale Marseille : (Free lessons recommended by INSTITUT FRESNEL)

Contact : Ms Carole ENOCH - 04 91 05 47 55 - carole.enoch@centrale-marseille.fr

Mail 1 bureau 205

Ecole Centrale Marseille
Technopôle de Château-Gombert
38, rue Frédéric Joliot-Curie
13451 MARSEILLE Cedex 20

Association Transcultures

5 rue des Fabres
13001 Marseille (Centre bourse, in front of RTM)
Tél : 04 91 91 40 23
Fax : 04 91 33 88 52
asso.transcultures@free.fr
<http://asso.transcultures.free.fr>

Alliance Française Marseille Provence

310 rue Paradis - 13008 Marseille
Tel : 04 96 10 24 60 - contact@afmarseille.org - www.afmarseille.org

V. Tourisme

5.1 Liens utiles

Situées au cœur de l'une des régions touristiques les plus riches d'Europe, les villes de Marseille et d'Aix-en-Provence sont un point de départ idéal pour découvrir la Provence. Vous apprécierez l'environnement exceptionnel de la Camargue, du Lubéron, des Alpilles, de la Drôme et de la côte méditerranéenne à proximité. Toutes ces destinations peuvent être atteintes en une excursion d'une journée. Paris n'est plus qu'à 3 heures en TGV. Vous arriverez à l'ouest de l'Espagne en 4 heures. Les Alpes du Sud sont à 2 heures en voiture vers le nord. Les offices de tourisme et certaines associations étudiantes proposent des excursions le week-end.

Organisme	Lien
Office de tourisme de Marseille	www.marseille-tourisme.com
Ville de Marseille	www.marseille.fr
Sortir à Marseille	www.sortiramarseille.fr
Marseille by night	By-night.fr
Le petit futé	www.petitfute.com

5.2 Les incontournables de la Région

a) Marseille

- Vieux Port, MUCEM et le J4
- Notre Dame de la Garde & Abbaye Saint Victor
- Palais Longchamp
- « Le Panier » & La Vieille Charité
- Cathédrale de La Major & Docks des Suds
- Les plages, Parc Borély, Corniche Kennedy
- Château d'If & Iles du Frioul
- Les Calanques

b) Environs

- Aix-en-Provence, Aubagne, Avignon, Arles, Les Baux de Provence...
- Visites thématiques des peintres et écrivains de province (Cézanne à Aix, Pagnol à Aubagne...)
- Collines : les Alpilles, la Sainte Baume, la Sainte Victoire
- Le « petit train » pour visiter la Côte Bleue (Ensùès, Carry le Rouet, Sausset-les-Pins, Martigues)

- Route des crêtes de Cassis à La Ciotat
- Côte varoise de St Cyr sur mer - les Lecques au Cap Estérel - Saint Raphael
- Nice, Cannes, St Tropez
- Camargue, Drôme, Lubéron, Gorges du Verdon

VI. Numéros d'appel d'urgence

Police Nationale	17
Pompiers	18
SAMU	15
Urgence personnes sourdes et malentendants	114
Centre anti-poison	04 91 75 25 25
SOS médecin	36 24
Pharmacie de garde	32 37
Assistante sociale	Prise de rdv en ligne : mesrdv.etudiant.gouv.fr 04 42 91 30 20
Psychologues et sophrologues	04 91 26 89 08
SOS viols femmes information / SOS femmes	0 800 05 95 95 39 19 04 91 24 61 50
SOS Homophobie	01 48 06 42 41
Planning familial 13	0800 08 11 11
CIDFF 13	04 96 11 07 99
Numéro d'appel européen	112
Ligne d'écoute psy	0 800 130 000
CPAM	36 46
Pôle Emploi	39 49